

LA PERMISSION DU MAL ET SA RELATION AVEC LE PLAN DE DIEU

Adapté et abrégé du chapitre sept de *Le Divin Plan des Âges*
International Bible Students Association, édition 1914

*Sauf indications contraires, toutes les références bibliques sont tirées
de la Nouvelle Version Second Révisée (1978)*

CET ARTICLE pose la question non seulement des maladies, des peines, des douleurs, des faiblesses et de la mort de l'homme, mais va au delà et analyse leur cause première – *le Péché* – et son remède. Le péché étant la cause du mal, son élimination est le seul moyen de guérir définitivement la maladie. Les questions suivantes se posent :

Pourquoi Dieu a-t-Il permis le mal ?

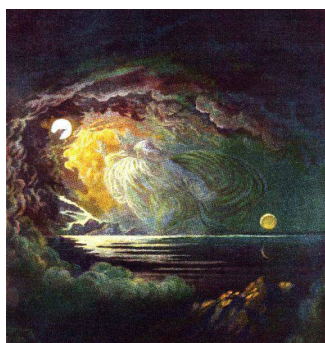
Pourquoi a-t-Il permis à Satan de tenter Adam et Ève ?

Pourquoi a-t-Il permis à l'arbre défendu de trouver sa place parmi les bons ?

La Chute de la Grâce n'était pas une fatalité

Dieu aurait-Il pu empêcher toute possibilité de chute de l'homme ? Oui, assurément, mais en ne le faisant pas, il nous apporte une preuve flagrante que son existence a été conçue pour finalement produire un plus grand bien. Nous pensons que les plans de Dieu, vus dans leur intégralité, manifesteront Sa Sagesse.

Mais Dieu, pour qui tout est possible, n'aurait-Il pu bloquer les actions de Satan ? Oui, bien sûr, mais cela aurait concouru à l'inverse de l'objectif global de faire la démonstration de la perfection, de la majesté et de la juste puissance de Sa loi – afin de démontrer à la fois aux anges et aux hommes les résultats désastreux de la désobéissance.



Dieu ne veut que bénir

Les Écritures déclarent que toutes choses ont été créées pour le bon plaisir du Seigneur (Apocalypse 4 : 11) :

Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur, et la puissance ; car c'est toi qui as créé toutes choses, et c'est à cause de ta volonté qu'elles étaient, et qu'elles furent créées.

Dieu se plaît à bénir et à exercer les attributs de Son être glorieux. Et si, dans le travail de Ses desseins bienveillants, Il permet pour un temps au mal et aux méchants de jouer un rôle actif, ce n'est cependant pas pour l'amour du mal, ni parce qu'il est de connivence avec le péché. Il déclare qu'Il « n'est point un Dieu qui prenne plaisir au mal » (Psaume 5 : 4). Bien qu'il s'oppose au mal dans tous les sens, Dieu le permet pour un temps, voyant qu'il pourra donner une leçon durable et précieuse à Ses créatures.

Le Bien et le Mal, le Bon et le Mauvais

C'est une vérité de La Palice qu'à chaque bon principe, correspond un mauvais. Par exemple, la

vérité et le *mensonge*, l'*amour* et la *haine*, la *justice* et l'*injustice*. Nous distinguons ces principes opposés comme bons ou mauvais par leurs effets dès lors qu'ils sont mis en action. Nous appelons *bon* principe, celui qui enrichit et engendre finalement ordre, harmonie et bonheur, et à l'opposé, *mauvais* principe, celui qui produit malheur et destruction. L'être intelligent capable de discerner le bien du mal, selon qu'il est volontairement régi par l'un ou par l'autre, est appelé soit *vertueux* soit *pécheur*.

Cette faculté de discerner entre le bon et le mauvais est le *sens moral*, ou la *conscience*. Dieu fait appel à ce sens moral afin de prouver Sa droiture ou Sa justice. C'est aussi ce même sens moral qui permet à Adam de discerner le péché ou l'injustice comme étant *mauvais*, avant même d'en connaître toutes les conséquences. Les créatures de Dieu d'un ordre inférieur ne sont pas dotées de cette faculté. Un chien pourra apprendre que certaines actions produisent l'approbation et la récompense de son maître, et d'autres actions sa désapprobation ; il pourra voler ou prendre la vie sans être qualifié de pécheur ; il pourra de même protéger les biens et la vie, sans être appelé vertueux, parce qu'il est ignorant de la qualité *morale* de ses actes.

Autres Solutions Envisagées

Dieu aurait pu créer l'homme dépourvu de la capacité de discerner le bien du mal, ou uniquement capable de faire le bien, faisant de lui une machine vivante, un ordinateur programmé, et certainement pas une image mentale de son Créateur. Dieu aurait aussi pu créer l'homme parfait et un agent libre, comme Il l'a fait, et le protéger des tentations de Satan. Dans ce cas, avec une expérience réduite au bien, l'homme aurait été continuellement exposé aux suggestions du mal de l'extérieur, ou aux ambitions intérieures, celles-ci rendant son avenir éternel incertain. Une manifestation de désobéissance ou de désordre aurait alors toujours pu être possible.

Dieu a tout d'abord laissé Adam et Ève découvrir le bien, dans l'environnement de l'Éden. Plus tard, pour sanctionner leur désobéissance, Il leur a donné une connaissance sévère du mal. Expulsés d'Éden, et privés de communion avec leur Créateur, les exilés expérimentèrent la maladie, la douleur et la mort, afin de comprendre la nature du mal et les effets désastreux du péché. En comparant les résultats, ils ont ainsi pu apprécier et évaluer les deux. (Genèse 3 : 22) :

L'Éternel Dieu dit : « Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal »

Le Péché héréditaire

La descendance d'Adam et Ève a partagé cette compréhension du mal, à la différence près que la famille humaine ne comprendra pas pleinement la puissance du bien avant d'en faire personnellement l'expérience dans le Royaume futur de Dieu, conséquence de sa rédemption par Christ, qui sera alors leur Juge et leur Roi.

Le sens moral d'Adam ou la capacité de discerner le bien du mal, et la liberté de l'utiliser étaient des éléments importants de la ressemblance à Dieu. La loi du bien et du mal est inscrite dans sa constitution naturelle. Elle fait partie intégrante de lui, tout comme elle fait partie de la nature divine. Mais l'influence dégradante du péché a beaucoup réduit la clarté de cette image, ou ressemblance de Dieu chez l'homme, dans ses grandes lignes.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la capacité d'aimer implique la capacité de haïr. Par conséquent, il est raisonnable de penser que le Créateur ne pouvait amener l'homme à Sa propre

ressemblance, apte à aimer et à faire le bien, sans pouvoir en contrepartie haïr ou faire le mal. Cette liberté de choix, appelée *libre arbitre*, était partie intégrante de la nature originelle de l'homme. La pleine mesure de ses facultés mentales et morales le rend semblable à Son Créateur. Aujourd'hui, 6 000 ans de détérioration ont contribué à la perte d'une grande partie de cette ressemblance originelle. Nous sommes maintenant *moins* libres dans notre volonté, et plus ou moins liés par le péché – le péché apparaît maintenant plus facile et plus agréable à la race déchue que la justice.

En donnant à Adam une vive appréciation des nombreux résultats maléfiques du péché, Dieu *aurait pu* le dissuader de s'en approcher. Il savait cependant que les leçons de l'*expérience* du mal resteraient gravées pour lui et sa descendance, l'humanité tout entière. Pour cette raison, en ne l'empêchant pas, Il a permis à l'homme de faire son choix et d'en subir les conséquences. Sans occasion de pécher, l'homme n'aurait pu apprendre à y résister. Par conséquent, il n'y aurait ni vertu, ni mérite dans toute bonne conduite future. Dieu veut l'obéissance intelligente et volontaire plutôt qu'un service mécanique ignorant.

LE BIEN ET LE MAL, en tant que principes, ont toujours existé, et toutes les créatures intelligentes parfaites à la ressemblance de Dieu doivent être libres de choisir. Mais les Écritures nous disent que lorsque le principe du mal aura prévalu *suffisamment longtemps* pour accomplir les desseins de Dieu, tous ceux qui continuent à s'y soumettre cesseront alors de vivre à jamais (1 Corinthiens 15 : 25, 26) :

Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort.

Seules *les bonnes œuvres* et *les bienfaiteurs* pourront exister à jamais.

Mais la question revient sous une autre forme : L'homme aurait-il pu se familiariser avec le mal d'une autre manière que par l'expérience ? En règle générale, l'homme ne peut apprendre que de quatre façons :

1. L'Intuition
2. L'Observation
3. L'Information
4. L'Expérience

Bien que chaque méthode joue un rôle dans la compréhension cumulée de l'individu, l'expérience est la meilleure pédagogue. Adam, malgré sa connaissance du mal par l'information, n'a pu s'empêcher de tenter l'expérience. Adam et Ève connaissaient Dieu comme leur créateur, disposant du droit de les diriger. Dieu avait dit de l'arbre défendu : « tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras » (Genèse 2 : 17) . Ils avaient, par conséquent, une connaissance théorique du mal, tout en n'ayant jamais observé ou vécu ses effets. Ainsi ils n'ont pas apprécié l'autorité aimante de leur Créateur et Sa loi bienfaisante. Ils n'ont pas non plus pris conscience des dangers dont Il voulait les protéger. Ils ont cédé à la tentation permise par Dieu, dont la sagesse avait anticipé la valeur finale.

Dans le Jardin

Les Écritures racontent la simple histoire, comment la femme, dont l'expérience et la connaissance de Dieu étaient encore plus limitées que celles d'Adam, a été trompée et a ainsi transgressé. Avec lui, créé le premier, Dieu avait communiqué directement la connaissance et la sanction du péché. Ève a probablement reçu ses informations d'Adam. En 1 Timothée 2 : 14, nous lisons :

Ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.

Ève a mangé le fruit, sans manifestement mesurer la gravité de sa faute, même si elle avait des doutes et des pressentiments sur le bien fondé de son acte. Néanmoins, l'Apôtre Paul dit qu'elle était transgresseur – mais pas tant coupable, parce qu'elle avait été trompée. Adam a péché en pleine conscience de son acte et de la peine encourue, *sachant* qu'il allait mourir.

Le Dilemme d'Adam

Nous pouvons peut-être comprendre la tentation qui avait poussé Adam à être téméraire et à encourir la peine de mort. De par son état de perfection et de ressemblance mentale et morale de Dieu, nous pouvons raisonnablement conclure qu'Adam avait pour sa femme parfaite un haut degré d'amour. Conscient que son péché la ferait mourir, et qu'il risquait de perdre sa compagne bien-aimée, il décida de partager sa peine et de manger le fruit qu'elle lui offrit. Ainsi à la fois Adam et Ève furent coupables, et ils ont transmis la sanction et les effets du péché à leur descendance – la famille humaine tout entière. Comme Dieu l'avait sans nul doute anticipé, l'accoutumance devenue habituelle au péché, en rendant le mal plus agréable et plus séduisant que le bien, a dégradé davantage la nature morale de l'homme.

Quoi qu'il en soit, Dieu permit le mal parce que, *sachant à l'avance le remède qu'il fournirait pour la libération de la malédiction de la mort*, Il a prévu que le résultat final serait d'amener la race humaine à une meilleure compréhension des effets catastrophiques du péché. Ainsi l'homme serait à même de voir l'éclat incomparable de la vertu en contraste avec le péché, et apprendrait à aimer et honorer son Créateur, la Source et Fontaine de toute bonté. Le résultat final sera un amour plus grand pour Dieu et une aversion pour tout ce qui s'oppose à Sa volonté et Sa justice.



Permettre le Mal plutôt que de Causer le Mal

Nous devrions faire une grande distinction entre le fait que Dieu *permette* le mal, et l'affirmation des agnostiques et des athées selon laquelle Dieu en est l'auteur et l'instigateur. Ce point de vue, non seulement blasphématoire, est en contradiction avec les Écritures. Certes, Dieu a le pouvoir de contraindre l'humanité soit dans le péché, soit dans la justice, mais Sa Parole déclare qu'Il n'en a nullement l'intention. Il ne cherche l'adoration et l'amour que de ceux qui s'approchent de Lui en esprit et en vérité. À cette fin, Il a donné à l'homme la liberté de la volonté et Il désire qu'il *choisisse* la justice.

Le fait de laisser à l'homme la liberté de choix a conduit Adam à la perte de la communion et de la faveur divine et à sa chute vers la mort. Le but était que l'homme soit libre de son choix en tirant profit de son premier échec dû à sa méprise. Dieu a pourvu en Jésus Christ à une rançon de la condamnation à mort. Ce moyen de réconciliation est ouvert à tous et sera compris par tous au moment opportun (1 Timothée 2 : 3-6) :

Cela est bon et agréable devant Dieu, notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu, et les hommes, le Christ-Jésus homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous : c'est là le témoignage rendu en temps voulu . . .

La postérité d'Adam, sans *épreuve individuelle*, n'a été victime d'aucune injustice. Jéhovah n'était nullement dans l'obligation de permettre à l'homme d'exister. L'ayant créé, aucune loi externe d'équité ou de justice ne l'engage à perpétuer cette vie éternellement. L'existence actuelle qui, du berceau à la tombe n'est qu'un processus de mort sans perspective d'au-delà, reste une faveur. La plupart des hommes voient probablement cela de cette façon.

Certains pensent que la punition de Dieu pour le péché d'Adam est une torture éternelle bien que le texte ne dise rien de la sorte. Il a été dit à Adam : « tu mourras certainement » (Genèse 2 : 17). L'ultime bénédiction de Dieu pour Ses enfants obéissants, dans le Royaume de Christ sur terre, sera la vie éternelle, sans douleur, maladie et tous les autres éléments de la décadence et de la mort.

LA VIE ÉTERNELLE n'est pas promise à tous, mais uniquement aux obéissants. La vie est un don de Dieu, et la mort, son contraire, est la punition qu'Il prescrit aux rebelles. Le tourment éternel n'est nulle part suggéré dans l'Ancien Testament, et seules quelques déclarations du Nouveau Testament, mal interprétées, sembleraient l'enseigner. « L'âme qui pèche ; est celle qui mourra » (Ezechiel 18 : 4); « Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Christ-Jésus notre Seigneur » (Romains 6 : 23).

Beaucoup pensent que Dieu a été injuste en laissant la condamnation affecter la postérité d'Adam, plutôt que d'accorder à chacun une épreuve et une chance pour la vie éternelle semblable à celle dont Adam a bénéficié. Mais que diront-ils si on peut démontrer que l'occasion et l'épreuve pour la vie du monde se révéleront bien plus favorables que ne le furent celles d'Adam ?

Un pour Un

Dieu nous assure que, de même que la condamnation *a été transmise à tous en Adam*, de même Il a pris des dispositions pour qu'il y ait un nouveau chef, père ou dispensateur de vie pour la race, en qui tous peuvent être transférés par la foi et l'obéissance. De même que tous ont, en Adam, pris part à la malédiction de la mort, ainsi tous en Christ auront part aux bénédictions d'une restauration (Romains 5 : 12, 18, 19). La mort de Jésus, qui était sans souillure, sans péché, a pleinement résolu le péché d'Adam envers Dieu. *Un* homme avait péché – et tous en lui avaient pris part à sa peine – ainsi, ayant payé la dette de cet *unique* pécheur, Jésus racheta non seulement Adam, mais sa postérité tout entière avec lui. Notre Seigneur, « *l'homme* Christ Jésus » avec une race parfaite non encore née en Lui, s'est donné comme rançon pour Adam et sa race à naître (1 Timothée 2 : 5, 6).

Concrètement, Christ propose d'adopter comme Ses enfants tous les descendants d'Adam qui accepteront de respecter les conditions de la Nouvelle Alliance dans Son Royaume à venir, et ainsi, par la foi et l'obéissance, de rejoindre la famille de Dieu et de recevoir la vie éternelle. « Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous, revivront en Christ » (1 Corinthiens 15 : 22).

La blessure reçue par la chute d'Adam doit, par la grâce de Dieu, être plus que favorablement compensée par Christ. Tous auront tôt ou tard une pleine occasion d'être restaurés à la même position que celle occupée par Adam avant le péché. Ceux qui ne reçoivent pas une connaissance complète et, par la foi, une jouissance de cette faveur de Dieu dans le temps présent (la majorité)

recevront ces privilèges lorsqu'ils seront ressuscités dans le royaume millénaire à venir (Jean 5 : 28, 29).

Une Seule Épreuve Pour La Vie

À mesure que chacun prendra conscience du prix de rachat payé par notre Seigneur Jésus et des privilèges qui en résultent, chacun sera considéré à l'épreuve, comme Adam. Mais Dieu n'exige de personne l'obéissance parfaite sans la possibilité de l'observer. Au cours de l'Âge de l'Évangile, les membres de l'Église, sous l'Alliance de la grâce, jouissaient de la Justice de Christ imputée par la foi qui compensait leurs lacunes inévitables. De même, la Grâce divine agira envers ceux qui obéiront volontairement durant l'Âge millénaire.

La perfection morale absolue ne pourra pas être atteinte sans la perfection physique (privilège dont tous bénéficieront avant la fin de l'Âge millénaire). Dans cette nouvelle épreuve, fruit de la rançon et de la Nouvelle Alliance, différente de l'épreuve en Éden, les actions de chacun affecteront son *propre* avenir. Cette épreuve ne sera pas une *deuxième* chance au sens strict du terme mais la première occasion *individuelle* des descendants d'Adam, sous la condamnation à mort dès leur naissance.



QUEL AVANTAGE y a-t-il dans la méthode que Dieu a poursuivie ? Pourquoi ne pas donner à chacun une chance individuelle pour la vie maintenant ? Si le mal doit être permis en raison du libre arbitre de l'homme, pourquoi son extermination doit-elle s'accomplir d'une façon aussi particulière et avec tant de péripéties ? Pourquoi permettre tant de misère, et laisser souffrir malgré tout beaucoup de ceux qui recevront finalement le don de la vie comme des enfants de Dieu obéissants ?

Si Dieu avait planifié différemment la propagation de notre espèce, de sorte que les enfants ne puissent être affectés par les conséquences des péchés de leurs parents, laissant chacun profiter des conditions édéniques pour son épreuve personnelle, selon nous, combien parmi eux seraient trouvés dignes ou indignes de la vie ? Supposons que le quart, ou même la moitié aient été trouvés dignes, et que le reste ait subi le salaire du péché – la mort. Que dirions nous alors ?

Admettons que ceux ayant réussi l'épreuve n'aient jamais goûté, et n'aient jamais été témoins du péché. Ne pourraient-ils pas toujours ressentir une curiosité envers ce qui est interdit, dont ils ne s'abstiendraient que par la crainte de Dieu et de la sentence ? Leur service ne pourrait être aussi chaleureux, sans une appréciation aussi grande des desseins bienveillants du Créateur dans l'élaboration des lois morales régissant Ses créatures.

Combien le plan de Dieu manifeste de sagesse en ayant restreint les effets dévastateurs du péché ! Dans son agencement, Dieu a décrété que le règne millénaire de Christ accomplirait l'extinction totale du mal, comme des malfaiteurs opiniâtres. Il ouvrira la voie à une éternité de justice, fondée sur une connaissance complète et une obéissance de tout cœur.

Plus d'Un Rédempteur ?

Un Rédempteur était tout à fait suffisant dans le plan que Dieu a conçu, car *un* seul homme (Adam) avait péché et été condamné. Si l'épreuve d'Adam avait été une parmi tant d'autres individuelles, un rédempteur aurait été nécessaire pour chaque échec. Ceux qui parviennent à apprécier cet aspect

du plan de Dieu – par lequel en condamnant *tous en un* représentant, Il ouvrit la voie à la rançon et au rétablissement de tous par un Rédempteur – y trouveront la solution à de nombreuses perplexités. La condamnation de *tous en un* est l'inverse d'une malédiction. Considérée dans le cadre du plan de Dieu pour accorder la justification pour *tous par un*, elle est une grande faveur.

Après le plein accomplissement du Plan de Dieu, tous seront en mesure de percevoir clairement Sa sagesse, Sa justice, Son amour et Sa puissance. Ils verront la *justice* qui ne peut violer son propre décret ni sauver la race condamnée par elle sans annuler complètement leur peine par un rédempteur disposé à le faire. Ils verront l'*amour* initiateur de ce noble sacrifice, qui a souverainement élevé le Rédempteur à la droite de Dieu, Lui accordant le pouvoir et l'autorité de rendre la vie à ceux qu'Il a rachetés de Son sang précieux. Ils verront la *puissance* et la *sagesse* élaborant un destin glorieux pour Ses créatures, se servant même d'agents involontaires dans l'avancement historique et l'accomplissement de ses grands desseins.

Sans la permission du mal, il serait difficile de voir comment ces résultats auraient été atteints. Finalement, avec l'accomplissement des desseins de Dieu, la gloire du caractère divin sera évidente pour tous, et cette permission temporaire du mal sera reconnue comme un sage aspect du dessein divin. À l'heure actuelle, seul l'œil de la foi peut l'apprécier, dans l'attente des promesses prononcées par la bouche de tous les saints prophètes depuis le commencement du monde et renfermées dans la Parole de Dieu – le rétablissement de toutes choses (Actes 3 : 18-23).

Avril 2013 ukbiblestudents.co.uk ou ukbiblestudents.com

Cet article est issu d'une oeuvre libre de droits d'auteur. Vous pouvez le reproduire sans autorisation, mais dans ce cas, merci de nous tenir informés.